

Extrait du UGTA Union générale des travailleurs Algériens

<http://ugta.dz>

# Présentation de l'UGTA

- UGTA -

Date de mise en ligne : mardi 25 mars 2008

---

**UGTA Union générale des travailleurs Algériens**

---

## **Création de l'UGTA**

L'UGTA est née le 24 février 1956, en pleine guerre d'indépendance, et avait pour but principal de mobiliser les travailleurs pour lutter contre le colonialisme. Ce syndicat a été créé sur orientation FLN suite à l'initiative dirigeante de la « Révolution », Abane Ramdane et d'Assat Idir, directeur de la commission centrale ouvrière pendant 10 ans.

## **L'UGTA aujourd'hui**

Après avoir participé à l'œuvre de construction nationale sous l'égide du FLN comme organisation de masse en lui assignant le rôle de mobilisation des travailleurs autour de son programme et de ses objectifs, l'UGTA entame dès son huitième congrès tenu en 1990 sa mutation en se déclarant comme organisation syndicale démocratique, revendicative et indépendante de toute tutelle. Dans un contexte où le droit syndical est reconnu par la constitution à tous les citoyens algériens, l'UGTA définit toujours comme une organisation syndicale unitaire ouverte à tous les travailleurs.

## **Ses structures**

L'UGTA fonctionne selon deux types de structures :

## Présentation de l'UGTA

---

- **Les structures horizontales**, contrôlées par des instances locales et des wilayas (régions), couvrent géographiquement le pays. Elles sont chargées principalement de garantir la représentation syndicale, l'adhésion des travailleurs, et de coordonner et motiver les mouvements syndicaux.

<o:p></o:p>

- **Les structures verticales**, contrôlées par le conseil du syndicat d'entreprise, le conseil du syndicat national et la Commission Exécutive de la Fédération, agissent au sein d'un secteur donné. Elles ont pour tâches principales la négociation des conventions collectives, des conditions de travail, et l'élargissement des œuvres sociales (mutuelles...) Les modalités d'organisation, les objectifs et les relations de ces structures sont définies par le règlement intérieur de l'UGTA.<o:p> </o:p>